



COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE MAINZAC

Séance du vendredi 13 Avril 2018

Membres en exercice : 11

Présents : 7

Votants : 9

Secrétaire de séance :

Evelyne MAUNRUN

Date de la convocation : 03/04/2018

L'an deux mille dix-huit et le deux mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Patrice DOMINICI (Maire),

Présents : Patrice DOMINICI, Evelyne MAUBRUN, Francis ROCHE, Annette DELAGE, Brigitte VERLHAC, Romain LABICHE, DELAGE Régine

Représentation : GAILLARD Grégory par DELAGE Régine et MERCIER Michèle par MAUBRUN Evelyne

Excusés : Solange PARAG, Jean-Luc GERVAIS

Absents :

Vote des taux d'impositions

Monsieur le Maire présente le tableau d'évolution des taux d'impositions 2016-2022. Suite à la fusion des communautés de communes depuis le 1^{er} janvier 2017, il y a un lissage des taux de la Communauté de Communes de toutes les communes sur six années (2017-2022). Sur la commune de Mainzac, cela représente une baisse des différents taux. Il a été proposé en 2017 d'augmenter tous les ans les taux de la commune pour ajuster la somme des deux taux à Zéro d'augmentation. M. le Maire propose donc d'augmenter les taux suivant cette règle :

- **Taxe d'habitation :** 2,68% en 2017 – Proposition 2018 : **3,09%** (+1,1530% de variation)
- **Taxe foncière Bati :** 7,99% en 2017 – Proposition 2018 : **9,11%** (+1,1402% de variation)
- **Taxe foncière non bâti :** 26,27% en 2017 – Proposition 2018 : **28,63%** (+1,0898% de variation)

Evolution des produits fiscaux pour la commune :

Avec ses nouveaux taux, le produit fiscal de la commune passerait de 13 344€ en 2017 à un estimatif de 15 061€ en 2018

Vote : PRESENT = 9 POUR = 9 CONTRE = 0 Abs = 0

TRAVAUX sur 2018

- **Démoussage des toitures de l'Eglise :** Devis BAYET = 462€ TTC – Validé par le conseil
- **Réparation DES Dégâts des eaux Bâtiment Mairie**
 - o Revêtement mur complet salle du conseil + hall entrée

- o Revêtement plafond salle du conseil + hall entrée
- o Remplacement dalle plafond bureau secrétariat
- o Coût total chiffré à 4 858,80 € TTC (devis CERDAN) validé par expert assurance
Pas de franchise – vétusté estimé à 50%

Proposition de l'expert-assurance

- Une 1^{ère} somme de 2 814,00 € quel que soit les travaux de réparation
- Une 2^{ème} somme d'environ 50% de 2044€ (soit 1022€) si travaux complets
- Total recette = environ 3836€ pour une dépense totale de 4858,80 €
- Résiduel pour la commune = environ 1022 €
- Dépenses + recettes en fonctionnement = pas de retour TVA

Le maire propose de réaliser les travaux en interne par le cantonnier sur l'hiver prochain !

Validé par le conseil

Voirie :

En attendant l'année 2019 ou nous pourrons réaliser des travaux plus importants sur la voirie et obtenir une subvention FDAC, M. le Maire propose de réaliser seulement quelques travaux d'entretien et des petites réparations.

- Achat : seau d'enrobé à froid pour réparation des « petits trous »
- Gravier + réfection voirie (blanc) sur Labadias en commun avec la commune de Javerlhac

Validé par le conseil

Travaux réparation assainissement bâtiment communaux

Actuellement, la commune dispose d'un système d'assainissement de type « fosse toutes eaux »:

- o Salle des fêtes (évier) + toilettes extérieures
- o Deux logements
- o Toutes les toitures vont sur la voirie
- o Problème avec l'évacuation de l'évier du logement du bas + machine à laver logement du bas = évacuation sur le domaine public = pas aux normes !
- o Environ deux vidanges par an = environ 2x90€ /an

Depuis octobre 2017, il y a un problème avec la fosse, nous réalisons une vidange tous les mois soit environ 5x90€ depuis le mois d'octobre 2017.

Suite à la venue de l'entreprise « Avenir Confort de Vouthon » début Mars, passage de caméra et vérification de l'installation, nous avons constaté que plusieurs canalisations sont cassées et ou bouchées. La fosse est étanche !

Deux possibilités :

1) Changement intégrale du système d'assainissement aux nouvelles normes

- o 2x devis (Dubois + Lemardeley) pour un système « micro Station 5UH » en accord avec les services des contrôles d'assainissement de la SAUR = environ 9500€ TTC

2) Réparation du système actuel par l'entreprise « Avenir Confort » = environ 3 400€ TTC

- o Facturation passage des caméras,
- o Reprise des évacuations des deux logements et raccordement complet à la fosse toutes eaux,

- o Remplacement du sanibroyeur (logement du bas) par un système de WC complet – plus performant + création d’une évacuation extérieure,
- o Raccordements évier du logement bas + machine à laver dans la fosse

Mme Verlhac aurait souhaité qu’il y est trois devis.

Monsieur le Maire propose la solution N°2.

Validé par le conseil avec l’entreprise « Avenir Confort »

PRESENTATION DU BUDGET PRIMITIF 2018

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le budget primitif 2018 :

Section de fonctionnement :

Dépenses de fonctionnement : 93 671,85 €
 Recettes de fonctionnement : 93 671,85 €

Section d’investissement :

Dépenses d’investissement : 19 939,62 €
 Recettes d’investissement : 19 939,62 €

Vote : PRESENT = 9 POUR = 9 CONTRE = 0 Abs = 0

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE – Entreprise « Photosol »

Un projet de centrale photovoltaïque sur des parcelles de M. et Mme Verlhac sont à l’étude par l’entreprise Photosol. Une première réunion rapide a été présentée à M. le Maire et adjoints de la commune le 10 avril 2018

1^{ère} donnée du projet présentée par l’entreprise « Photosol » le 10/04/2018

- Environ 278 Ha de surfaces exploitable – peut être un peu moins...
- 22 MWc (MégaWatt Crête) de puissance installable
- 86 000 panneaux
- 1250 heures de productible/an
- Investissement d’environ 22 M€ par la société Photosol
- Aspect économique pour le territoire : environ 216 000€ /an de rentrée fiscal (CDC + Département)
- 2200 tonnes de CO2 économisée par an
- Equivalent de la consommation énergétique de 20 700 individus/ans soit environ la population de la CDC La Rochefoucauld Porte du Périgord
- Raccordement au poste de Nontron ou Mareuil
- Environ 5 ans d’études et de diagnostic –

Il faudra un changement d’état des parcelles via le PLUI de la CDC.

L'entreprise PHOTOSOL souhaite un accord de principe pour poursuivre les études sur ce projet. Ce premier vote n'est en aucun cas un accord complet sur le projet, il faudra obtenir un dossier complet concernant ce projet avant tout vote définitif.

Vote : PRESENT = 8 POUR= 7 CONTRE = 0 Abs = 0

Pas de vote de Mme Verlhac, - M. Labiche ne participe pas au vote car il a quitté le conseil municipal avant le vote (pour des raisons professionnelles).

INFORMATIONS DIVERSES

Don à la commune :

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que Monsieur Toussaint ne résidant pas à la commune mais ayant une concession au cimetière de Mainzac souhaite participer aux manifestations qu'organise la commune en faisant un don de 300€ à la commune.

Commune Nouvelle :

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il y a eu une première réunion avec les maires concernant le regroupement de communes (Mainzac, Marthon, Feuillade, Grassac, St Germain de Montbron et Souffrignac). Le projet reste au stade de discussion il n'y a eu aucun engagement de fait à ce jour.

Réunion à programmer pour la manifestation du 29 juillet 2018 :

Prévoir une réunion avec les personnes concernées pour l'organisation de la manifestation.

Repas des aînés :

La date du repas des aînés est fixée le dimanche 13 mai 2018.

FPIC 2018 : proposition en fonction du nombre de prise

- Fond FPIC = 1 617 € au total
- Part commune = 712 €
- Part CDC = 905 €

Journée travail sur la commune avec volontaires :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de faire une journée avec toutes personnes volontaires pour réaliser des travaux sur la commune suivie d'un pique-nique.

Clôture de la séance à 22H30